



# COLLAGÈNE MARIN 5 g

## Naticol®

Zoom sur la formule



150 g - 30 jours  
Peau, antioxydant, os et cartilage

Collagène marin Naticol® type I et III de bas poids moléculaire (2 000 Da\*) hautement assimilable

POUR 1 CUILLÈRE À SOUPE PAR JOUR  
(soit 1 dose de 5,08 g)

Collagène marin hydrolysé Naticol® de type I et III 5 g

### VITAMINES

Vitamine C 80 mg 100%\*\*

\*Da : Dalton [unité de mesure de la masse moléculaire]

\*\*AR : Apports de Référence

ACL 6382232  
EAN 3760162133561



Poudre soluble  
Goût neutre

### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

**-18**

Déconseillé aux enfants et aux adolescents de moins de 18 ans

- Demander conseil à un professionnel de santé pour les femmes enceintes ou allaitantes.
- Contre-indiqué chez les personnes présentant une allergie aux produits de la mer.

### POSOLOGIE

Prendre 1 cuillère à soupe (soit 5,08 g de poudre) par jour, à dissoudre dans un grand verre d'eau ou de jus de fruit (250 ml)

- Le contenu d'une cuillère à soupe pouvant varier, dans l'idéal, il est recommandé de peser la quantité précise lors de la première utilisation.
- La durée de traitement peut être prolongée sur plusieurs mois.
- Ne pas dépasser la dose journalière conseillée.

## QU'EST-CE QU'UN COMPLÉMENT ALIMENTAIRE ?

Les compléments alimentaires se situent **entre l'aliment et le médicament**. Si, à l'inverse des aliments, ils n'ont pas vocation à nourrir, ils n'ont pas non plus, à l'instar des médicaments, vocation à soigner. En fonction de leur composition, leur rôle peut être **nutritionnel** ou **physiologique**.

On distingue trois axes d'action :

- combler les **déficiences alimentaires**
- éliminer ou atténuer les **inconforts du quotidien**
- prévenir et maintenir en **bonne santé**.

Ainsi, les compléments alimentaires ont un rôle de bien-être et de mieux-être. Parce que, comme le dit l'OMS, "**la santé ne consiste pas seulement en une absence de maladie**".

## RÉGLEMENTATION

Les compléments alimentaires sont aujourd'hui soumis à un **cadre réglementaire exigeant**. Les indications d'un produit sont encadrées par ce que l'on appelle des **allégations** dont plusieurs textes listent précisément les **ingrédients**, les **conditions** et **précautions** d'emploi ainsi que les **dosages** autorisés.

Source : *L'essentiel des compléments alimentaires* par SYNADIET

# Qu'est-ce que le collagène ?

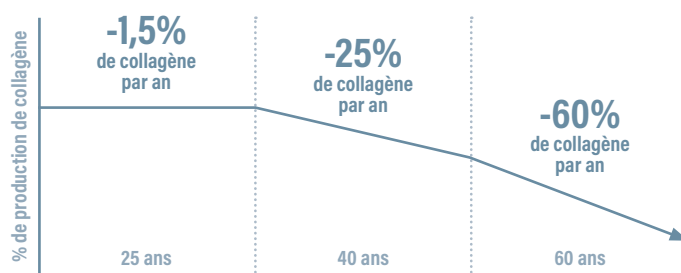
Le collagène est **une protéine dite structurale**, présente au niveau de la peau, du cartilage, des tendons, des ligaments, des tissus osseux, des muscles et des tissus conjonctifs. **Il assure la cohésion, l'élasticité et la régénération de tous ces tissus.**

Le collagène marin est extrait des protéines présentes dans la peau des poissons d'eau de mer. Le collagène marin est **riche en acides aminés** et sa composition est proche de celle du collagène humain.

Il est intéressant de savoir que le collagène est produit par notre organisme, mais que cette production se fait plus rare avec le temps. Dès 25 ans, on constate que la production de collagène **diminue de 1,5% par an**. Une diminution en collagène **provoque un vieillissement cutané et un manque de souplesse de nos articulations**.

Le collagène est souvent utilisé comme complément alimentaire pour **améliorer la santé de la peau et des articulations**. Pour la **peau**, le collagène marin peut

améliorer son **élasticité**, son **hydratation** et réduire l'apparition des **rides**. En ce qui concerne les **articulations**, le collagène marin peut aider en cas d'arthrite, d'arthrose... Il agit en **renforçant les tissus conjonctifs** et en favorisant la **lubrification des articulations**, améliorant ainsi leur **mobilité** et leur **souplesse**.



# Comprendre la formule DAYANG

Le produit Collagène marin 5 g Naticol® DAYANG est un complément alimentaire à base de collagène marin hydrolysé Naticol® et de vitamine C.

## VITAMINE C

*Allégation Art. 13.1 du règlement (CE) n° 1924/2006 : la vitamine C contribue à la formation normale de collagène pour assurer la fonction normale de la peau, des os et des cartilages. Elle contribue à protéger les cellules contre le stress oxydatif. Conditions pour alléguer : apporter au moins 15% des AR\* journaliers.*

## LE + DAYANG

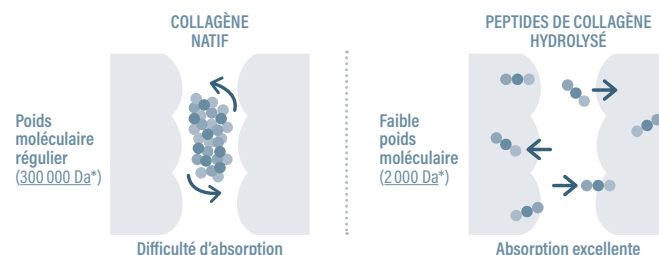
DAYANG a choisi de baser sa formule sur le **COLLAGÈNE MARIN HYDROLYSÉ NATI-COL®** de bas poids moléculaire (2 000 Da\*) hautement assimilable par l'organisme. *La réglementation ne permet pas d'alléguer sur cet ingrédient.* Le collagène utilisé est principalement du **collagène de type I** avec une petite quantité de collagène de type III.

Le collagène marin hydrolysé **Naticol®** est constitué de peptides de collagène issus de peau de poissons : tout d'abord, on extrait le collagène de la peau de poisson et on le purifie, puis il subit une hydrolyse enzymatique et une purification pour obtenir les peptides de collagène Naticol®. **Les peptides de collagène présentent l'intérêt d'être plus solubles et mieux absorbés que le collagène natif.** Ce produit contient des peptides de collagènes de bas poids moléculaire (2 000 Da\*),

et ils sont ainsi **hautement assimilables**. Les poissons utilisés pour obtenir le collagène sont **certifiés Friend of the sea®**.



À noter : plus le **poids Dalton** est élevé, plus il est difficile pour les molécules d'être absorbées.



# Compléter le conseil

## CONSEILS ASSOCIÉS

- Penser à la complémentation en oméga 3.
- Penser aux probiotiques.
- En cas de préférence, penser au Collagène marin 1000 mg Naticol® DAYANG sous la forme de gélules.
- En alternative, plus spécifiquement pour la peau, penser au Collagène marin 2 500 mg acide hyaluronique DAYANG en unidoses.
- Penser aux gélules articulations DAYANG.

\*Da : Dalton [unité de mesure de la masse moléculaire] \*\*AR : Apports de Référence

POINT  
INFO

Le format poudre permet une flexibilité de la prise en charge, et ainsi, la dose recommandée de 5 g par jour peut être ajustée en fonction des besoins.

De plus, le goût neutre de ce collagène permet de le consommer dans un jus ou dans une autre boisson.